



# Observatoire du FTTH

*Analyse trimestrielle : 3<sup>ème</sup> trimestre 2019*

*Les informations présentées et commentées dans ce document sont issues des données trimestrielles mises à disposition en open data par l'ARCEP et par l'AVICCA :*

*<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/le-marche-du-haut-et-tres-haut-debit-fixe-deploiements>*

*<https://www.avicca.org/themes-des-articles/ftth>*

# Métropole du Grand Paris

T3  
2019

3.453.640 locaux  
raccordables en FTTH

Taux de couverture :  
90,4%

↑ Progression \* :  
+ 1,8%

\* : par rapport au trimestre précédent

L'objectif fixé de 100% de locaux raccordables à fin 2022 sur le territoire métropolitain reste atteignable si les déploiements se poursuivent à ce rythme.



Ce constat reste cependant à nuancer avec les écarts importants constatés entre les déploiements réalisés sur une zone Centre/Ouest (Paris intra-muros et le département des Hauts-de-Seine) couverts à plus de 99% et une zone Nord-Sud-Est (les deux départements de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne) sur laquelle les déploiements sont largement moins avancés et beaucoup plus contrastés.

Au sein des territoires, 2 des 3 territoires les plus importants sont déjà couverts à plus de 99%, notamment Paris (5 fois plus étendu que le second territoire en taille), ce qui induit mécaniquement un biais statistique si l'on se contente d'observer les chiffres à cette seule échelle.

# Territoires

T3  
2019

3 territoires sont  
aujourd'hui couverts à  
plus de 99%

Ces 3 territoires sont entrés dans une phase de complétude qui consiste à poursuivre les déploiements en veillant à équiper les nouvelles constructions (Paris, Paris Ouest La Défense et Grand Paris Seine Ouest).

 **Progression maximale\* :**  
**+ 5%**

concerne le territoire de Grand Orly Seine Bièvre sur lequel le taux de locaux raccordable est passé de 58 à 63% sur le trimestre écoulé.

*\* : par rapport au trimestre précédent*



On constate un écart important qui persiste entre l'Ouest et l'Est parisien, avec cependant un rattrapage en cours sur les communes les moins bien desservies, sur lesquelles on observe parfois les déploiements les plus dynamiques.

Au T3 2019, Grand Paris Orly Seine Bièvre et Plaine Commune restent les deux territoires les moins bien desservis avec seulement 63 % de locaux raccordables.

# Communes

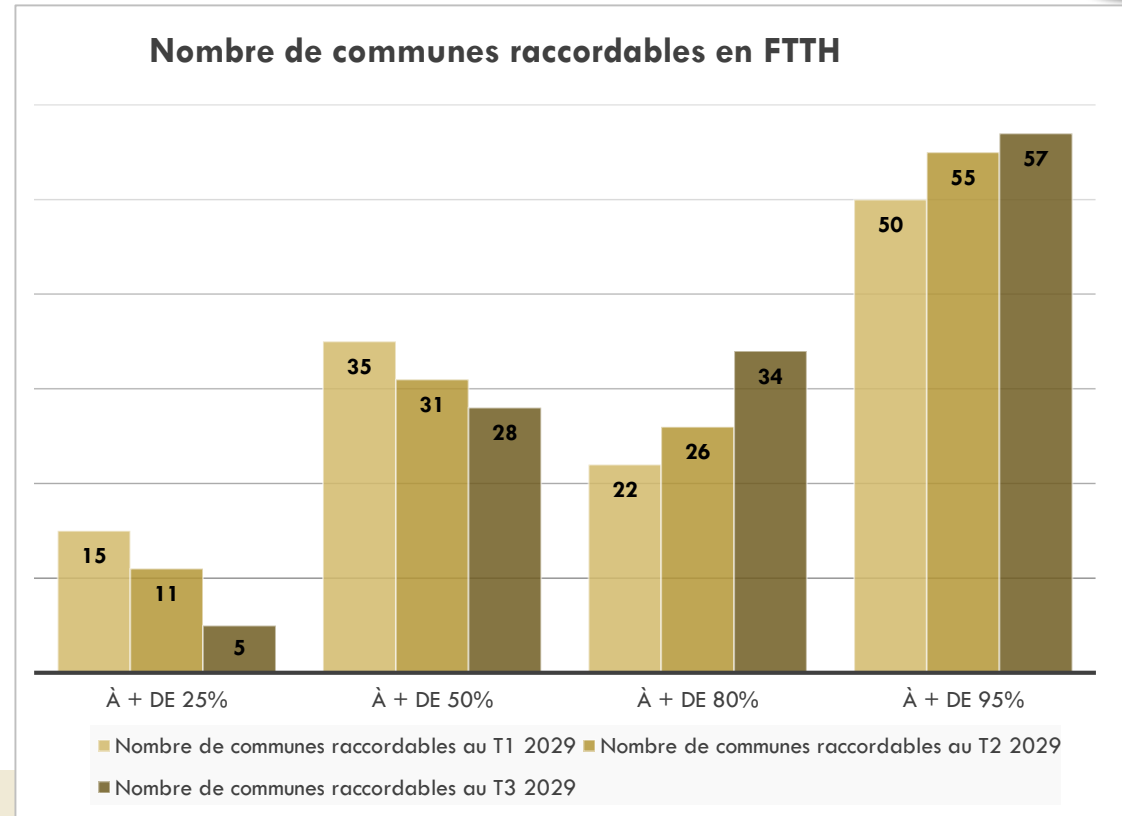
T3  
2019

**Morangis +38%\***,  
soit 4.560 locaux raccordables  
supplémentaires

**Dugny +23%\***,  
soit 1.033 locaux raccordables  
supplémentaires

**Limeil-Brévannes +17%\***  
soit 1.925 locaux raccordables  
supplémentaires

\* : par rapport au trimestre précédent



On peut également observer la progression du nombre de communes couvertes à plus de 25%, 50%, 80% et 95% sur territoire métropolitain

# Zoom sur :

T3  
2019

la situation de Plaine Commune qui va accueillir les principaux sites des Jeux Olympiques de 2024 :

Taux de couverture :  
63%

↑ Progression \* :  
+ 3,3%

\* : par rapport au trimestre précédent

Soit 7.042 locaux supplémentaires raccordables déployés sur le dernier trimestre. On remarque que le rythme déploiements s'infléchit légèrement sur ce dernier trimestre par rapport à la progression observée sur les 6 premiers mois de l'année 2019.



Cette progression est également marquée si l'on observe la situation sur Saint Denis (+17% , soit 8.547 locaux raccordables supplémentaires depuis le début de l'année 2019) ou Stains (+8%, soit 1.209 logements raccordables supplémentaires depuis le début de l'année 2019).

Le cas de la ville de Saint Denis est particulier : les déploiements y ont stagnés jusqu'au T4 2018 avant que ne s'amorce un rattrapage, alors que la commune est pourtant classée en Zone Très Dense (couverte en moyenne nationale à 86% en FTTH selon les chiffres ARCEP). Cette situation particulière peut sans doute s'expliquer en partie en raison de la présence historique de réseaux câblés largement déployés sur le territoire de Plaine Commune et qui permettent à beaucoup de foyers de pouvoir accéder au THD.

# Point de vue

*sur le territoire de la Métropole*

T3  
2019

" Sur la zone très dense, aucune obligation de complétude des déploiements ne pèse sur les opérateurs. On a vraiment ici une faiblesse de la réglementation en France, des choix réglementaires qui ont été faits il y a très longtemps et dont on voit aujourd'hui clairement les limites."



*Ariel Turpin, Délégué général, AVICCA*

# Zonage réglementaire

T3  
2019

**Zone RIP\*** : le taux de couverture est à 90% au T3 2019 (+2,2%).

Le taux de couverture national sur la zone RIP (FTTH) s'établit à 17% au T3 2019.

**Zone AMII\*** : le taux de couverture est à 69,6% au T3 2019 (+4,6%).

- Orange : le taux global de couverture sur les communes que dessert l'opérateur passe à 75,7% (+3,6%).
- SFR : le taux global de couverture sur les communes que dessert l'opérateur passe à 68,8% au T3 2019 (+5,1%).

Le taux de couverture national sur la zone AMII (FTTH) est de 60% au T3 2019.

**ZTD \*** : le taux global à 96,7% au T3 2019 (+1,2%).

Le taux de couverture national sur la ZTD (FTTH) s'établit à 87% au T3 2019.

